

- Mise en place d'un **bachelor** pour les métiers du **chauffage/sanitaire** pour répondre aux besoins des entreprises ;
- Soutien à la formation de base d'électricien pour permettre les **spécialisations** **Electricien du bâtiment** et **Electricien des travaux publics** qui sont des fonctions critiques et en pénurie ;
- Attention particulière au profil d'**Electromécanicien** qui reste le profil le plus recherché par les employeurs ;
- Compétences en **soudure de matériaux plastiques** à développer ;
- Pour le secteur de **l'aéronautique** et de la **défense**, grands besoins de maîtrise pointue en matière de **nouvelles technologies** et d'utilisation de **nouveaux matériaux** ;
- **Adaptation des profils métiers les plus impactés par les nouvelles technologies.**

- En ce qui concerne le niveau de qualification des métiers du chauffage et du sanitaire, les membres recommandent de mettre en place un bachelors pour répondre aux exigences des entreprises.
- Les profils métiers « électricien du bâtiment » et « électricien des travaux publics » sont des fonctions critiques et en pénurie. Ces derniers reposent sur une formation de base d'électricien. Même si la formation de base n'est pas reprise comme métier en pénurie, il y a lieu de la soutenir afin de permettre des spécialisations.
- L'électromécanicien reste le profil le plus recherché par les employeurs. L'Instance recommande d'accorder une attention particulière à ce profil et de veiller à trouver des solutions pour répondre aux besoins des entreprises.
- Des compétences en soudure de matériaux plastiques émergent dans les besoins des entreprises. L'Instance invite les opérateurs à réfléchir à l'adaptation de l'offre de formation en ce sens.
- Les secteurs de l'aéronautique et de la défense, par leurs besoins de plus en plus pointus en maîtrise des nouvelles technologies et de l'utilisation des nouveaux matériaux, peuvent être freinés dans leur développement par manque de compétences. Les membres recommandent que ces aspects soient pris en compte dans l'offre de formation sur le territoire.
- L'Instance recommande vivement que les profils métiers les plus impactés par les nouvelles technologies soient adaptés.